

DÉNOUEMENT DE LA CRISE DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE PROTESTANTE

Une prière de réconciliation pour célébrer la Noël

LE REFUGE DE PÈLERIN DE DJRÉRÉGBÉ A CONNU HIER UNE AMBIANCE INHABITUELLE. LES DEUX PROTAGONISTES DE LA CRISE DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE PROTESTANTE ÉTAIENT EN CONCLAVE AU SIÈGE PROVISOIRE DE MÉDIATEUR À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE.

BRICE OGOUBIYI

Les deux parties à la crise ont mis à contribution ce temps de jeun et de prière précédant les fêtes de fin d'année, pour poser des actes forts qui, à n'en point douter, baliseront le chemin d'une sincère réconciliation. C'est le médiateur à la présidence de la République le professeur Albert Tévoédjrè, qui a officié à nouveau la reprise de dialogue entre les deux camps opposés depuis six ans par une guerre de tranchée. Cette rencontre personnelle en tête à tête entre les pasteurs Moïse Johon et Simon Dossou, la première depuis six ans, entre dans le cadre du processus de rapprochement initié par le président de la République, le Dr Boni Yayi, soucieux de maîtriser les conséquences de violences graves engendrées par la crise de l'église protestante méthodiste du Bénin. Remarquons que ces temps de jeun et de prière et de dialogue constituent un nouveau signe d'espoir des frères chrétiens. Parmi les signes tangibles de la reprise de dialogue amorcé depuis le mois d'octobre dernier, lorsque les frères ennemis se sont donnés à la surprise de tout le



Le processus de réconciliation suit son cours

monde cette accolade inoubliable, il y a l'engagement de travailler chacun de son côté de façon sérieuse avec sa base. Afin que le processus s'enracine dans les familles et les cœurs. Ensuite les deux pasteurs veulent à l'occasion des fêtes de Noël poser un acte important en élaborant ensemble, une prière de réconciliation

traduite dans toutes les langues nationales et diffusé dans tout le Bénin. Rendez-vous est donc pris pour le mardi 05 décembre prochain pour composer ladite prière. La rencontre s'est achevée avec la ferme promesse d'une communication interpersonnelle franche et fraternelle.

TÉLÉPHONIE MOBILE GSM AU BÉNIN La Ldcb demande une réduction des coûts

LA LIGUE POUR LA DÉFENSE DU CONSOMMATEUR AU BÉNIN (LDCB) A TENU HIER DANS LA MATINÉE, À LA MAISON DES MÉDIAS THOMAS MEGNASSAN, UNE CONFÉRENCE DE PRESSE. OCCASION POUR ROMAIN HOUEHO, PRÉSIDENT DE LA LIGUE, DE SE PRONONCER FACE À L'ATTITUDE DES OPÉRATEURS GSM, QUI SELON LUI, BAFOUENT L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET MÉPRISENT LES INTÉRÊTS DES CONSOMMATEURS.

MAÏFOUX NASSIROU (STAG.)

Cette conférence de presse fait suite à la non observance par les opérateurs Gsm de l'une des décisions majeures annoncées par le chef de l'Etat, dans son discours à la nation, la veille de la fête de l'indépendance nationale. Une décision qui est relative, aussi bien à l'amélioration de la qualité de service offert, qu'à l'allègement tarifaire de l'ordre de 20 à 30% des prix des produits et services offerts, et ce dans un délai de deux mois au plus tard à compter du 1^{er} Août 2006. Prenant la parole, le président de la Ldcb a tenu d'abord à remercier tout ceux qui soutiennent les actions de son association, qui malgré ses maigres ressources, a pu mener sur le terrain plusieurs études et actions. Ainsi au nombre des activités menées, on peut noter l'organisation en Février 2003, d'une première marche pacifique des consommateurs pour protester contre la mauvaise qualité et les tarifs exorbitants des services de télécommunication au Bénin. C'est suite à cette marche, que les tarifs des communications sur les réseaux Gsm ont été revus à la baisse pour la première fois au Bénin, a-t-il précisé. Il a par la même occasion affirmé son soutien au gouvernement, qui selon ses propos n'est pas resté insensible à la souffrance des consommateurs, et s'est investi dans la recherche de

solutions appropriées. Mais il poursuit en regrettant le fait que cette décision du chef de l'Etat, qui devrait être effective depuis le 1^{er} octobre dernier, ne l'est pas jusqu'à ce jour. Tout en condamnant cette attitude des opérateurs Gsm, qu'il qualifie d'ailleurs d'« offense au chef de l'Etat », M. Houehou entend profiter de cette rencontre pour alerter l'ensemble des consommateurs à une mobilisation, pour une action énergique en cas du non respect de l'effectivité des clauses du protocole. Bien évidemment avant l'expiration de l'ultimatum lancé à eux, par le ministre de la communication. Rappelons que le 24 Novembre dernier au cours d'une rencontre entre le ministre des communications et les opérateurs Gsm, il a été demandé à ces derniers, de s'exécuter d'ici le 15 Décembre prochain au plus tard, sous peine de sanctions appropriées. Le fameux problème de délestage, de même que celui des produits impropres à la consommation, surtout en cette période de fin d'année a également été abordé. Il a invité, eu égard à cette situation, les consommateurs à être critiques aussi bien dans le choix, que dans la consommation des produits à eux proposés par les commerçants. Concernant le problème de délestage, il a pour finir exhorté les décideurs à encourager la promotion et l'exploitation des énergies renouvelables.

SÉMINAIRE NATIONAL DE LA COMMISSION DES FEMMES DE LA CGTB

Renforcer et dynamiser les capacités des responsables

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS DU BÉNIN (CGTB) ORGANISE DEPUIS HIER, UN SÉMINAIRE À L'ENDROIT DE SES ADHÉRENTES, SOUS LE THÈME « LES FEMMES ET LES LUTTES SYNDICALES ».

DIDIER HOUNDÉNOU

Cette session de formation entre dans le cadre du programme national de développement syndical de la Cgtb qui a placé la femme au centre de l'action syndicale. Durant deux jours, les femmes réunies au sein de la Commission nationale des femmes de la Cgtb renforceront leurs capacités dans le domaine de la lutte syndicale. Pour le secrétaire général adjoint de la Cgtb, Michel Kissi, sa centrale syndicale, dans son plan d'action

annuel prévoit des activités pour les femmes dans le but de renforcer leurs capacités et leurs techniques de négociation. Il a précisé que ce séminaire dont le souci est d'impliquer d'avantage la femme dans la lutte syndicale, débouchera sur le renouvellement du bureau de la Commission nationale des femmes de la Cgtb. « La Cgtb essaie d'offrir des opportunités à ses militantes en renforçant leur capacité. Ce séminaire qui s'ouvre au lendemain des élections professionnelles permettra aux uns et aux autres

d'évaluer leur implication et leur degré de militantisme syndical », a-t-il expliqué. Selon la vice-présidente de la Commission nationale des femmes de la Cgtb, Irène Ayivi, cette session de formation se situe dans le cadre du plan d'action 2006 de la Cgtb. Elle a estimé que ce séminaire contribuera au renforcement des capacités des responsables et à la dynamisation des participants sur le front de la lutte syndicale à divers niveaux.

SOMMET AFRIQUE-AMÉRIQUE DU SUD

Boni Yayi au Nigeria

(COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Olusegun OBASANJO, Président de la République Fédérale du Nigeria, Son Excellence le Docteur BONI YAYI, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, prendra part au premier Sommet Afrique-Amérique du Sud qui se déroulera à Abuja au Nigeria, les 29 et 30 novembre 2006.

Le Sommet Afrique-Amérique du Sud constitue pour les deux (02) continents une réelle occasion de parvenir à une meilleure compréhension des différents domaines d'intérêt commun et d'ouvrir des perspectives de coopération et de collaboration renforcées, en vue d'un partenariat stratégique sud-sud qui servira de cadre pour des relations approfondies.

Au cours de ce Sommet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement examineront les domaines de partenariat relatifs à la paix et à la sécurité ; la démocratie, la gouvernance et les droits de l'Homme ; l'agriculture et l'agro-industrie ; le commerce et les investissements ; la lutte contre la pauvreté ; le développement des infrastructures ; l'énergie et les mines ; la coopération socio-culturelle ; le tourisme et le sport ; la science ; les technologies de l'information et de la communication ; la santé, l'éducation et l'environnement.

Au terme des travaux, le Sommet adoptera une Déclaration, un Plan d'action et une Stratégie de mise en œuvre.

Fait à Cotonou, le 28 novembre 2006.

Le Directeur de la Communication, de la Documentation et des Relations Culturelles
Cosme AROUNA
Porte-parole du Ministère